



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.241/59
26 juin 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION
CHARGE D'ELABORER UNE CONVENTION INTERNATIONALE
SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES
PAYS GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE ET/OU
PAR LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE
Neuvième session
New York, 3-13 septembre 1996
Point 5 de l'ordre du jour

EXAMEN DE LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE LES FONDS EXTRABUDGETAIRES

Note du secrétariat

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	2
II. RESSOURCES DU BUDGET ORDINAIRE	2
III. FONDS D'AFFECTION SPECIALE	3
IV. FONDS BENEVOLE SPECIAL	9
V. SITUATION DES EFFECTIFS DU SECRETARIAT	9
APPENDICES	11

I. INTRODUCTION

1. Par sa résolution 47/188 du 22 décembre 1992, l'Assemblée générale a créé un Fonds bénévole spécial et un Fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation, tous deux gérés par le chef du secrétariat ad hoc sous l'autorité du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en vue :

a) de permettre aux pays en développement touchés par la désertification et la sécheresse, en particulier les pays les moins avancés, de participer pleinement et effectivement au processus de négociation; et

b) de compléter les ressources budgétaires limitées disponibles pour financer ce processus.

2. Par la suite, dans sa résolution 49/234 du 23 décembre 1994, l'Assemblée générale a prorogé le mandat de ces deux fonds pour la période intérimaire, et modifié celui du Fonds d'affectation spéciale afin de tenir compte des recommandations du Comité concernant la participation d'organisations non gouvernementales (ONG) à ses sessions.

3. Le présent document fait le point des contributions annoncées et versées aux deux fonds. De plus, il décrit brièvement l'utilisation par le secrétariat des ressources provenant du budget ordinaire de l'ONU au cours de l'exercice biennal 1994-1995 et des cinq premiers mois de l'année 1996.

II. RESSOURCES DU BUDGET ORDINAIRE

4. Les ressources du budget ordinaire sont essentiellement utilisées pour couvrir les dépenses de personnel et les frais de voyage, de communications et de consultants, ainsi que les dépenses normales de fonctionnement comme par exemple les dépenses d'entretien et l'achat de fournitures. On trouvera aux appendices A et B le montant total des ressources et des dépenses du secrétariat au titre du budget ordinaire pour l'exercice biennal 1994-1995 et pour les cinq premiers mois de 1996, respectivement, par objet de dépense.

5. Au cours de l'exercice biennal 1994-1995, une somme d'un montant final révisé de 2 539 700 dollars a été prévue pour les traitements et dépenses connexes correspondant à cinq postes de la catégorie des administrateurs (1 D-2, 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3) et à quatre postes des services généraux, qui étaient financés par le budget ordinaire, ainsi que pour les traitements non versés de l'exercice biennal précédent. Pour l'année 1996, une somme de 932 000 dollars a été prévue pour le même nombre de postes.

6. Au cours de l'exercice biennal 1994-1995, une somme de 396 900 dollars a été prévue pour les frais de voyages autorisés des fonctionnaires (objet de dépense 242). L'essentiel de cette somme a servi à financer la participation des fonctionnaires du secrétariat aux troisième, cinquième, sixième et septième sessions du CIND, tenues à New York, Paris, New York et Nairobi, respectivement. Pour l'année 1996, une somme de 126 600 dollars a été prévue pour les frais de voyages autorisés des fonctionnaires. Cette fois encore, la somme servira à financer la participation des fonctionnaires du secrétariat aux sessions du CIND, en l'occurrence les huitième et neuvième sessions.

7. Les ressources destinées aux consultants et disponibles durant l'exercice 1994-1995 (699 200 dollars) ont principalement servi à renforcer le rôle de coordination et de facilitation du secrétariat dans les régions visées par les annexes de la Convention. Des consultants ont également été engagés pour l'organisation et la promotion de campagnes de sensibilisation et d'information ainsi que pour certaines activités pour lesquelles le secrétariat ne disposait pas des compétences nécessaires. Pour l'année 1996, une somme de 389 800 dollars a été prévue au titre de cet objet de dépense.

8. Comme suite à une demande faite à la huitième session du CIND, on trouvera

également dans le présent document, à l'appendice C, le coût estimatif en francs suisses d'une session type du CIND à Genève. Ces dépenses ne sont pas inscrites au budget du secrétariat intérimaire mais plutôt au budget général de l'ONU pour les services de conférence.

III. FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

9. L'Assemblée générale a décidé, au paragraphe 13 de sa résolution 47/188, que "le processus de négociation [serait] financé par prélèvement sur les ressources budgétaires de l'Organisation des Nations Unies, sans nuire aux activités déjà programmées, ainsi que par des contributions volontaires à un fonds d'affectation spéciale créé expressément à cette fin pour la durée des négociations". Elle a également prié instamment "les gouvernements et les organisations régionales d'intégration économique de verser de généreuses contributions au Fonds d'affectation spéciale".

10. L'état des contributions annoncées ou effectuées au Fonds d'affectation spéciale à la date du 31 mai 1996 est présenté à l'appendice D.

11. Pour l'exercice biennal 1994-1995 et pour les cinq premiers mois de l'année 1996, les dépenses enregistrées au titre du Fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation se sont élevées à 3 129 400 dollars et 809 100 dollars, respectivement. Les dépenses du Fonds à l'appui des activités du secrétariat, telles qu'elles ressortent des comptes officiels de l'ONU pour ces périodes, sont résumées à l'appendice E.

12. Le secrétariat a également établi des contacts et conclu des accords avec plusieurs pays ainsi qu'avec des organismes du système des Nations Unies et des organisations non gouvernementales en vue d'obtenir leur appui aux activités en cours financées par des ressources extrabudgétaires dans les quatre domaines ci-après, dont un résumé est présenté dans les paragraphes qui suivent :

- a) Organisation de séminaires nationaux de sensibilisation
- b) Consultations sous-régionales et régionales
- c) Information
- d) Participation des communautés à l'application de la Convention.

Comme suite aux demandes faites lors de sessions précédentes du CIND, les dépenses déjà engagées en 1996 au titre de chacune des activités susmentionnées sont à présent financées. Toutefois, il ne faudrait pas oublier que les sommes indiquées ne représentent qu'une partie du coût total des activités, car le système de comptabilisation globale des autres dépenses pertinentes (dépenses de personnel et frais de communication, par exemple) ne permet pas une ventilation précise de ces dépenses entre les activités.

Organisation de séminaires nationaux de sensibilisation

Principales dépenses engagées en 1996 :

Dons	:	92 000 dollars
Frais de voyage des fonctionnaires du secrétariat	:	59 200 dollars

13. Le secrétariat a continué de faciliter l'organisation de séminaires nationaux de sensibilisation à l'application future de la Convention et aux mesures à prendre dans l'intervalle. En permettant l'établissement de contacts entre divers partenaires travaillant au niveau national, ces séminaires faciliteront la participation d'institutions ou d'organisations qui n'interviennent pas encore dans le processus d'application. Le coût approximatif de l'organisation d'un séminaire est de 8 000 dollars.

14. Par ailleurs, les communications présentées et les échanges effectués à l'occasion de ces séminaires attirent des acteurs importants de la société civile ainsi que des représentants sur le terrain des organismes donateurs. Avec le concours financier de la Suisse, du Japon et d'autres donateurs, le secrétariat a pu, au cours des cinq premiers mois de 1996, contribuer à organiser des séminaires de ce type dans les pays suivants :

Afrique :	<i>Janvier</i>	Angola, Madagascar
	<i>Mai</i>	Djibouti, Mozambique, Swaziland, Gambie (CILSS)
	<i>Juin</i>	Ghana
Amérique latine :	<i>Janvier</i>	Pérou (UNSO)
	<i>Mars</i>	Bolivie (UNSO)
	<i>Avril</i>	Argentine (UNSO), Cuba
Asie :	<i>Mars</i>	Iran et Turkménistan
	<i>Mai</i>	Jordanie
	<i>Juin</i>	Chine.

15. Le secrétariat étudie avec des pays donateurs intéressés les conditions de financement d'autres séminaires. Si les ressources disponibles sont suffisantes, l'objectif sera d'en organiser dans tous les pays touchés qui le demandent, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Consultations sous-régionales et régionales

Principales dépenses engagées en 1996 :

Frais de voyage des participants	: 68 200 dollars
Dépenses afférentes aux réunions	: 21 000 dollars
Frais de voyage des fonctionnaires du secrétariat	: 84 100 dollars

16. Les activités régionales et sous-régionales sont destinées à mieux faire connaître la Convention et à faciliter les consultations qui y sont prescrites. Ces activités peuvent avoir un impact aussi bien horizontalement, en favorisant la coopération régionale inter-Etats, que verticalement, en encourageant des activités de portée nationale. Le secrétariat de la Convention participe à ce processus pour faire en sorte que ces activités soient homogènes et compatibles à l'échelle mondiale.

17. Les consultations sous-régionales se présentent sous la forme de séminaires organisés par une organisation sous-régionale, qui assure la coordination avec l'aide du secrétariat. Ces séminaires rassemblent des représentants des gouvernements de la sous-région, des pays donateurs et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées, qui examinent les possibilités d'application de la Convention dans la sous-région ainsi que les mesures à prendre pendant la période intérimaire. Chaque séminaire est organisé en même temps qu'un atelier qui rassemble des professionnels des médias de la même sous-région.

18. Ces séminaires et ateliers permettent à tous les participants d'approfondir leurs connaissances relatives à la Convention et de formuler clairement une position commune quant à leurs obligations et à leurs rôles respectifs. Ils leur permettent également de s'informer des derniers faits concernant la Convention et de l'impact qu'ils ont eu sur les activités dans la sous-région.

19. Grâce aux contributions du Canada, du Danemark, de la Norvège, du Japon, de l'Espagne et de la Suisse, les consultations sous-régionales ont été menées à bien en Afrique. La dernière de ces consultations sous-régionales a eu lieu à Windhoek du 14 au 19 janvier 1996. A cet égard, il convient de noter que si les frais de voyage des fonctionnaires du secrétariat de la Convention sont inclus

dans les montants indiqués plus haut, ce n'est pas le cas de la contribution de 88 100 dollars que le secrétariat de la Convention a versée à la Communauté de développement de l'Afrique australe pour cette réunion, cette somme ayant été virée et comptabilisée en 1995.

20. Le secrétariat a également facilité, avec le concours du Gouvernement espagnol, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse (UNSO) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'organisation de la première réunion sous-régionale pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, tenue à Saint-Domingue du 18 au 20 avril 1996. Cette réunion était destinée à sensibiliser les pays de la sous-région aux avantages que l'on peut retirer de la Convention et à engager un processus de coopération entre ces pays aux fins d'application de la Convention.

21. Le secrétariat a également facilité l'organisation d'une conférence sous-régionale pour l'Asie occidentale. Il s'agissait de développer la coopération inter-Etats dans la sous-région et d'encourager le suivi au niveau national. Organisée en collaboration avec le secrétariat du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe, le Centre international de la recherche dans les zones arides (ICARDA), le Bureau régional du PNUE pour l'Asie occidentale, le PNUD et la Banque islamique de développement, cette conférence s'est tenue à Abu Dhabi du 23 au 25 juin 1996.

22. A l'échelon régional, la première conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à Buenos Aires du 24 au 26 janvier 1996. Organisée avec l'appui du Gouvernement espagnol, de l'UNSO/PNUD et du PNUE, elle a permis de jeter les bases de l'application de la Convention aux niveaux national et régional et est convenue de mesures de coopération dans la région. Une réunion de suivi a été organisée à Mexico du 17 au 19 juin 1996, avec l'appui du Gouvernement espagnol, de l'UNSO/PNUD, du PNUE et de la FAO.

23. Enfin, une conférence régionale pour l'Asie se tiendra à New Dehli en août 1996. Destinée à définir le cadre et les domaines prioritaires de la stratégie d'application de l'Annexe concernant la mise en oeuvre au niveau régional pour l'Asie, cette conférence est organisée avec le concours du Gouvernement japonais. Le secrétariat a prévu une contribution financière de 124 900 dollars pour cette conférence, somme qui comprend les frais de voyage des experts du secrétariat de la Convention.

Information

Principales dépenses engagées en 1996 :

Impression et publication	:	47 500 dollars
Publicité et promotion	:	4 300 dollars

24. Une des principales activités du secrétariat intérimaire consiste à sensibiliser le public au problème de la désertification et à promouvoir la Convention et son application. A ses sixième, septième et huitième sessions tenues à New York, Nairobi et Genève, respectivement, le CIND a souligné la nécessité de poursuivre et de renforcer les activités de sensibilisation.

25. L'Assemblée générale a proclamé le 17 juin "Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse" (résolution A/49/115). La célébration de cette journée sert de cadre aux activités de relations publiques du secrétariat. L'établissement d'un calendrier est important, en particulier durant la période préluant à la première réunion de la Conférence des Parties; il conviendra de mettre en relief les nombreux aspects liés à la Convention.

26. Afin de maximiser et de renforcer les activités, il convient de promouvoir la Convention et de la faire mieux connaître des dirigeants politiques et des

décideurs nationaux, des ONG, des journalistes et des professionnels des médias, notamment la télévision et la radio, ainsi que des groupes d'intérêt spécialisés tels que les milieux d'affaires tant des pays développés que des pays en développement. A cet égard, le secrétariat a entrepris les actions suivantes :

Publications et information : Production du dossier d'information sur la Convention et de la version simplifiée du texte de la Convention en portugais, sous la forme d'une brochure.

Un bulletin d'information sur la Convention a été lancé en mai 1996; il s'agit de tenir les lecteurs et tous ceux qui sont associés à la Convention bien informés des différentes activités en rapport avec la Convention. Ce bulletin paraîtra tous les trois mois en anglais et en français.

Pour susciter un intérêt et une couverture médiatiques accrus dans les périodiques, éditoriaux, magazines, grands journaux et revues des compagnies aériennes, on envoie à ces médias des reportages, des articles et des commentaires, un bref historique de la Convention, les éléments marquants des principaux enjeux, les comptes rendus des activités des principaux groupes et des informations sur les diverses autres activités en cours d'exécution.

Le secrétariat est également en relation directe avec le réseau Internet et possède un site sur le World-Wide Web. Actuellement en anglais uniquement, ce site sera traduit en français dans les mois qui viennent. On prévoit également d'autres améliorations dans la présentation et le contenu.

Manifestations : Dans le cadre de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, le secrétariat intérimaire a projeté le film "Po di Sangui", tourné en Guinée Bissau. Ce film, dont le sujet se rapproche beaucoup de celui de la désertification, a obtenu un grand succès au festival de Cannes de 1996. En outre, CNN a diffusé, avant le 17 juin 1996, un documentaire spécial sur la désertification de la série "UN in Action".

Promotion : Dans le cadre de sa campagne de promotion, le secrétariat intérimaire a fait imprimer des tee-shirts spéciaux sur la Convention, qui ont été utilisés et distribués à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification.

27. Pour l'année 1996, les Gouvernements danois, néerlandais, norvégien et suisse ont annoncé des contributions à l'appui du programme d'information sur la Convention.

Participation des communautés à l'application de la Convention

Principales dépenses engagées en 1996 :

Dons	:	123 000 dollars
Frais de voyage des fonctionnaires du secrétariat	:	9 600 dollars

28. Le FIDA a versé au Fonds d'affectation spéciale du CIND une somme de 200 000 dollars, qui représente la première tranche d'une contribution totale de 400 000 dollars. Une partie de cette contribution, soit 50 000 dollars, sera utilisée pour financer le poste d'un expert associé (à la classe L-2) chargé de coordonner les activités relatives à la Convention en Afrique. Le solde sera utilisé pour faciliter et coordonner les activités liées à la participation des communautés touchées à l'application de la Convention, et pour encourager les initiatives visant à diffuser des informations sur ce sujet. A cet égard, une

assistance financière sous forme de don a été accordée à Environnement et développement du tiers monde (ENDA), qui s'en servira pour préparer une réunion des ONG d'Afrique de l'Ouest sur les meilleurs moyens d'accroître la participation des ONG et d'associer les communautés touchées et les groupes à faibles revenus à l'application de la Convention. En outre, l'Institut panafricain pour le développement bénéficiera d'une assistance financière pour intégrer la méthode participative préconisée par la Convention dans le programme de travail des organisations intergouvernementales africaines.

29. Afin de sensibiliser les ONG et les collectivités locales à la Convention et à la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et de renforcer les moyens des ONG dans le domaine de l'application de la Convention, le secrétariat apporte son concours aux activités des ONG ci-après :

a) Réunions sous-régionales d'ONG sur les meilleurs moyens d'accroître la participation des ONG et d'associer les communautés touchées à l'application de la Convention ainsi qu'à l'exécution du plan d'action du Réseau international d'ONG sur la désertification en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Centre et en Afrique australe;

b) Un atelier international d'ONG sur le partenariat dans le cadre de l'application de la Convention pour lutter contre la désertification dans le bassin euro-méditerranéen, tenu en Tunisie du 28 au 30 mars 1996;

c) Quatre projets pilotes portant sur le renforcement du rôle de la femme dans l'application de la Convention dans quatre pays, d'une durée de deux ans;

d) Elaboration de stratégies pour sensibiliser le public des pays du Nord;

e) Assistance aux ONG dans leurs efforts visant à promouvoir la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, par l'organisation de manifestations médiatiques dans leurs régions respectives.

Afin de faciliter la participation des ONG aux sessions du CIND, le secrétariat s'est mis également en rapport avec plusieurs gouvernements et organisations pour obtenir un financement. Les Gouvernements néerlandais et danois ont annoncé des contributions à cette fin.

30. Compte tenu des dépenses afférentes aux différents projets et activités envisagés au cours de la présente période biennale et évoqués plus haut, et étant donné la situation actuelle du Fonds d'affectation spéciale, le CIND pourrait souhaiter demander aux donateurs potentiels de contribuer au Fonds et donner au Secrétaire exécutif de nouvelles indications quant à l'utilisation future des ressources.

IV. FONDS BENEVOLE SPECIAL

31. L'état actuel des contributions au Fonds bénévole spécial est présenté à l'appendice F. Une fois déduites les dépenses d'un montant de 464 983 dollars enregistrées au 31 mai 1996 et afférentes à la huitième session du CIND et les provisions pour les dépenses d'appui et la réserve opérationnelle, les ressources disponibles au titre de ce Fonds s'élèvent à environ 778 800 dollars. Les ressources disponibles continueront d'être utilisées prioritairement en faveur des pays les moins avancés touchés par la sécheresse et la désertification. Le secrétariat communiquera au cours de la session, en tant qu'additif au présent document, la liste des pays dont la participation a été financée par le Fonds.

32. Deux scénarios sont à présent envisageables en fonction du niveau des contributions, à savoir la prise en charge des frais de voyage soit d'au moins un représentant des pays en développement touchés à deux réunions du Comité par an et de deux représentants des pays les moins avancés, soit, si les contributions sont insuffisantes, d'un seul représentant des pays les moins avancés.

33. Compte tenu de ce qui précède et de la situation actuelle du Fonds, le Comité pourrait souhaiter demander aux donateurs potentiels de verser des contributions au Fonds bénévole spécial et donner au Secrétaire exécutif de nouvelles indications concernant l'utilisation future des ressources.

V. SITUATION DES EFFECTIFS DU SECRETARIAT

34. La situation des effectifs du secrétariat, telle qu'elle s'établissait au 31 mai 1996, est présentée à l'appendice G. Il n'a pas été tenu compte des consultants ou du personnel temporaire recrutés pour aider le secrétariat pendant les sessions du Comité.

35. Les contrats du personnel recruté au moyen des ressources du Fonds d'affectation spéciale restent des contrats de courte durée en raison des incertitudes quant à leur financement. La prorogation des contrats de six fonctionnaires sur sept actuellement financés au moyen de ressources extrabudgétaires dépendra de la réception en temps voulu des contributions.

36. Les informations suivantes ont un rapport avec la situation des effectifs du secrétariat :

a) Une partie de la contribution de 400 000 dollars que le FIDA a approuvée pour le Fonds d'affectation spéciale est destinée à financer le poste d'un expert associé (classe L-2), ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 29;

b) L'OMM continue de détacher auprès du secrétariat un administrateur et de contribuer au financement d'un poste d'agent des services généraux;

c) L'Italie a détaché auprès du secrétariat un administrateur auxiliaire, qui travaillera pendant un an dans le domaine des médias et de la communication;

d) Un fonctionnaire a été recruté à titre temporaire au moyen des ressources du Fonds d'affectation spéciale pour aider les fonctionnaires de la catégorie des administrateurs dans leur travail quotidien;

e) La Suisse et la Suède continuent de financer les services d'un administrateur chacune, ainsi qu'il est indiqué à l'appendice F.

f) Le Canada continuera de financer le poste du Conseiller juridique de la Convention.

37. L'appui administratif au secrétariat est assuré par une unité administrative du Département de la coordination des politiques et du développement durable basée à Genève et composée d'un administrateur et de deux agents des services généraux. Cette unité, qui relève du service administratif du Département situé au Siège de l'Organisation, à New York, sert également de secrétariat intérimaire de la Convention-cadre sur les changements climatiques.

38. On trouvera à l'appendice H le tableau des effectifs du secrétariat. Ce tableau a été présenté dans le présent document à la suite d'une demande faite par plusieurs délégations au cours de la huitième session du CIND. Y sont résumés les principaux domaines d'activité de chaque fonctionnaire du secrétariat. Il convient de noter que le secrétariat a entrepris de pourvoir le poste P-5 qui est actuellement vacant à la suite du départ à la retraite de l'ancien titulaire. Il importe également de savoir que les fonctionnaires sont souvent appelés à s'acquitter de tâches autres que les leurs, selon le volume de travail du secrétariat à un moment donné.

APPENDICE A

MONTANT TOTAL DES CREDITS ALLOUES AU CIND AU TITRE
DU BUDGET ORDINAIRE PAR OBJET DE DEPENSE
(En dollars E.-U.)

Tableau 1

EXERCICE BIENNAL 1994-1995

OBJET DE DEPENSE	MONTANT TOTAL DES CREDITS ALLOUES 1994-1995 */	MONTANT TOTAL DES CREDITS ALLOUES 1994 **/	MONTANT TOTAL DES CREDITS ALLOUES 1995
010 Postes permanents	171 800,00	835 500,00	936 300,00
040 Consultants	699 200,00	537 700,00	161 500,00
050 Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	4 800,00	4 900,00	(100,00)
100 Dépenses communes de personnel	761 900,00	277 900,00	484 000,00
113 Indemnités de représentation	1 200,00	600,00	600,00
242 Voyages autorisés des fonctionnaires	396 900,00	123 500,00	273 400,00
430 Location de mobilier et de matériel	28 500,00	13 600,00	14 900,00
440 Communications	118 100,00	37 400,00	80 700,00
451 Réceptions officielles	600,00	4 000,00	(3 400,00)
490 Services divers	12 600,00	10 100,00	2 500,00
500 Fournitures et accessoires	10 100,00	10 200,00	(100,00)
610 Mobilier et matériel de bureau	8 800,00	8 300,00	500,00
620 Equipement électronique	28 800,00	31 700,00	(2 900,00)
TOTAL	\$ 843 300,00	1 895 400,00	1 947 900,00

*/ Comme indiqué dans le rapport final sur les crédits alloués pour l'exercice biennal 1994-1995.

**/ Comme indiqué dans le rapport final sur les crédits alloués en 1994.

Tableau 2

EXERCICE BIENNAL 1996-1997

OBJET DE DEPENSE	MONTANT TOTAL DES CREDITS ALLOUES 1996-1997 */	MONTANT TOTAL DES CREDITS ALLOUES 1996 */	MONTANT TOTAL DES CREDITS ALLOUES 1997
010 Postes permanents	702 100,00	702 100,00	-
040 Consultants	389 800,00	389 800,00	-
050 Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	4 700,00	4 700,00	-
100 Dépenses communes de personnel	224 700,00	224 700,00	-
113 Indemnités de représentation	500,00	500,00	-
242 Voyages autorisés des fonctionnaires	126 600,00	126 600,00	-
434 Location et entretien de matériel informatique	4 800,00	4 800,00	-
440 Communications	35 800,00	35 800,00	-
451 Réceptions officielles	2 900,00	2 900,00	-
490 Services divers	8 600,00	8 600,00	-
500 Fournitures et accessoires	7 700,00	7 700,00	-
610 Mobilier et matériel de bureau	4 200,00	4 200,00	-
620 Equipement électronique	-	-	-
TOTAL	512 400,00	512 400,00	-

*/ Seuls les crédits pour la première année de l'exercice biennal ont été alloués.

APPENDICE B

MONTANT TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES PAR LE CIND AU TITRE
DU BUDGET ORDINAIRE, PAR OBJET DE DEPENSE
(En dollars E.-U.)

Tableau 1

EXERCICE BIENNAL 1994-1995

OBJET DE DEPENSE	TOTAL DES DEPENSES 1994-1995	TOTAL DES DEPENSES 1994 */	TOTAL DES DEPENSES 1995 **/
010 Postes permanents 1	782 920,92	913 536,40	869 384,52
040 Consultants	686 105,60	480 671,08	205 434,52
050 Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	4 450,83	3 366,80	1 084,03
100 Dépenses communes de personnel	740 190,88	408 162,79	332 028,09
113 Indemnités de représentation	1 336,21	736,21	600,00
242 Voyages autorisés des fonctionnaires	385 552,28	130 547,51	255 004,77
430 Location de mobilier et de matériel	30 537,14	15 841,75	14 695,39
440 Communications	116 609,41	84 259,12	32 350,29
451 Réceptions officielles	634,23	-	634,23
490 Services divers	9 603,13	8 427,05	1 176,08
500 Fournitures et accessoires	10 051,40	1 637,15	8 414,25
610 Mobilier et matériel de bureau	1 659,47	711,24	948,23
620 Matériel électronique	36 476,74	28 371,29	8 105,45
TOTAL 3	806 128,24 2	076 268,39 1	729 859,85

*/ Comme indiqué dans le rapport final sur les crédits alloués en 1994.

**/ Comme indiqué dans le rapport final sur les crédits alloués pour l'exercice biennal 1994-1995.

Tableau 2

EXERCICE BIENNAL 1996-1997

OBJET DE DEPENSE	TOTAL DES DEPENSES 1996-1997 */	TOTAL DES DEPENSES 1996 */	TOTAL DES DEPENSES 1997
010 Postes permanents	320 974,74	320 974,74	-
040 Consultants	113 960,29	113 960,29	-
050 Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	360,55	360,55	-
100 Dépenses communes de personnel	72 926,33	72 926,33	-
113 Indemnités de représentation	50,00	50,00	-
242 Voyages autorisés des fonctionnaires	35 671,67	35 671,67	-
434 Location et entretien de matériel informatique	3 263,41	3 263,41	-
440 Communications	18 415,47	18 415,47	-
451 Réceptions officielles	-	-	-
490 Services divers	1 068,55	1 068,55	-
500 Fournitures et accessoires	120,43	120,43	-
610 Mobilier et matériel de bureau	-	-	-
620 Matériel électronique	-	-	-
TOTAL	566 811,44	566 811,44	-

*/ Comme indiqué dans le rapport sur les crédits alloués
au 31 mai 1996.

APPENDICE C

Coût estimatif d'une session type du CIND à Genève
(Deux semaines, 40 séances d'une demi-journée chacune)
(En francs suisses, CHF)

Objet de dépense	Coûts estimatifs (CHF)
- Interprétation (dans les six langues de l'ONU, soit l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe)	353 400,00
- Documentation (240 pages de documents d'avant-session, de session et d'après-session dans les six langues de l'ONU)	421 700,00
- Autres dépenses (personnel de service des salles de conférence, fonctionnaires des conférences, préposés à la cabine de commande, fonctionnaires chargés des documents, secrétaires, plantons, heures supplémentaires, matériel, etc.)	58 600,00
<p>TOTAL</p> <p>(La somme de 833 700 francs suisses équivaut à 661 700 dollars E.-U., au taux de change officiel de juin 1996, soit 1,26 franc suisse pour un dollar.)</p>	833 700,00

APPENDICE D

CONTRIBUTIONS AU FONDS D'AFFECTATION SPECIALE POUR
LE PROCESSUS DE NEGOCIATION AU 31 MAI 1996
(En dollars E.-U.)

Pays/Organisme donateur	1993	1994	1995	1996	Total
Australie	34 915	86 160	-	-	121 075
Canada	134 982	134 380	147 620	-	416 982
Chine	-	-	-	50 000	50 000
Chypre	1 000	-	-	-	1 000
Danemark	-	200 000	244 410	200 000	644 410
Finlande	-	89 522	-	-	89 522
France	105 542	15 842	-	-	121 384
Grèce	-	5 000	-	-	5 000
Israël	-	-	3 158	-	3 158
Italie	-	-	-	46 919	46 919
Japon	-	123 300	505 330	-	628 630
Kenya	-	5 000	-	-	5 000
Pays-Bas	555 139	-	-	-	555 139
Norvège	187 971	62 978	255 200	-	506 149
Espagne	-	-	-	175 345	175 345
Suède	-	128 287	134 000	-	262 287
Suisse	125 310	468 884	535 380	214 150	1 343 724
Tunisie	-	2 000	-	-	2 000
Etats-Unis d'Amérique	200 000	150 000	-	15 000	365 000
Fonds international de développement agricole (FIDA)	-	-	200 000	-	200 000
Commission européenne	-	-	64 875	-	64 875
Organisation météorologique mondiale (OMM)	-	-	32 468	15 890	48 358
PNUE	300 000	50 000	80 000	-	430 000
TOTAL	1 644 859	1 521 353	2 202 441	717 304	6 085 957

APPENDICE E

DEPENSES DU FONDS D'AFFECTION SPECIALE POUR LE PROCESSUS DE NEGOCIATION

Tableau 1

EXERCICE BIENNAL 1994-1995
COMME INDIQUE DANS LE RAPPORT FINAL SUR LES CREDITS ALLOUES

(En dollars E.-U.)

Code de l'objet de dépense	Description	Dépense
030	Personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions)	1 313 785,04
040	Honoraires et frais de voyage des consultants	8 970,00
050	Heures supplémentaires	7 810,82
060	Groupes spéciaux d'experts	36 420,16
080	Concours extérieurs divers	21 590,50
210	Frais de voyage des participants	303 815,95
220	Voyages du personnel affecté à des réunions	28 819,86
242	Autres voyages du personnel envoyé en mission	346 125,12
300	Services contractuels	166 261,22
400	Frais généraux de fonctionnement	93 517,95
800	Bourses/subventions/contributions	802 216,38
	TOTAL	3 129 333,00

Tableau 2

EXERCICE BIENNAL 1996-1997
AU 31 MAI 1996

(En dollars E.-U.)

Code de l'objet de dépense	Description	Dépense
030	Personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions)	255 627,72
040	Honoraires et frais de voyage des consultants	23 283,16
080	Concours extérieurs divers	9 696,00
210	Frais de voyage des participants	109 403,59
242	Autres voyages du personnel envoyé en mission	139 343,10
300	Services contractuels	46 837,89
400	Frais généraux de fonctionnement	14 600,00
500	Fournitures et accessoires	2 277,97
800	Bourses/subventions/contributions	208 009,91
	TOTAL	809 079,34

APPENDICE F

CONTRIBUTIONS AU FONDS BENEVOLE SPECIAL AU 31 MAI 1996
(En dollars E.-U.)

Pays/organisme donateur	1993	1994	1995	1996	Total
Australie	-	65 735	-	-	65 735
Autriche	-	10 000	-	20 000	30 000
Bénin	-	1 000	-	-	1 000
Canada	77 662	-	86 095	-	163 757
Danemark	199 985	-	-	200 000	399 985
France	103 999	64 540	-	-	168 539
Allemagne	185 827	-	41 634	-	227 461
Grèce	-	5 000	-	-	5 000
Irlande	-	71 500	16 391	-	87 891
Italie	90 744	-	-	46 919	137 663
Japon	-	300 000	200 000	-	500 000
Corée	-	50 000	-	-	50 000
Malaisie	-	-	10 000	-	10 000
Norvège	199 985	226 359	200 000	-	626 344
Panama	-	-	500	-	500
Portugal	-	15 000	-	-	15 000
Espagne	42 024	19 985	26 479	-	88 488
Suède	262 280	-	150 128	-	412 408
Suisse	66 013	-	70 000	-	136 013
Royaume-Uni	111 727	-	-	-	111 727
Etats-Unis d'Amérique	50 000	-	-	-	50 000
Commission européenne	-	-	64 875	-	64 875
TOTAL	1 390 246	829 119	866 102	266 919	3 352 386

APPENDICE G

EFFECTIF DU SECRETARIAT DU COMITE AU 31 MAI 1996

Catégorie	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires		Total
D-2	1	0		1
D-1/L-6	1	0		1
P-5/L-5	1	1 1 1	Financé par le Canada Financé par la Suisse Financé par l'OMM	4
P-4/L-4	1	0		1
P-3/L-3	1	1	Financé par la Suède	2
P-2/L-2	0	1	Financé par le FIDA	1
Total D/P/L	5	5		10
Services généraux	4	1 1	Financé par l'OMM	6
Total général	9	7		16

APPENDICE H

Tableau des effectifs du secrétariat intérimaire
(Au 31 mai 1996)

Section exécutive

Secrétaire exécutif, D-2	a/
Secrétaire, G-5	a/
Assistant administratif, G-4	a/

Groupe de l'appui juridique

Administrateur général, D-1	a/
Conseiller juridique, L-5	b/
Juriste, L-3	b/
Secrétaire, G-3	b/

Groupe des relations extérieures et des relations avec le public et les ONG

Fonctionnaire des relations extérieures, P-3	a/
Expert associé, L-2	c/
Assistant chargé de l'information, G-5	a/
Assistant chargé des relations extérieures, G-5	a/

Groupe de facilitation

Coordonnateur des politiques et des programmes, P-5	a/
Conseiller, P-5	d/
Conseiller spécial, L-5	b/
Administrateur de programmes, P-4	a/
Expert associé, L-2	b/
Commis, G-3	b/

Groupe administratif

Fonctionnaire d'administration, P-4	e/
Assistant administratif, G-6	e/
Assistant administratif, G-5	e/
Commis, G-3	e/
Administrateur adjoint chargé des systèmes d'information, L-2	f/
Spécialiste des logiciels, L-2	f/

a/ Financé par le budget ordinaire de l'ONU.

b/ Financé par des fonds extrabudgétaires.

c/ Détaché par le Gouvernement italien.

d/ Prêté par l'OMM.

e/ Personnel du Département de la coordination des politiques et du développement durable qui travaille également pour le secrétariat de la Convention sur les changements climatiques.

f/ Fonctionnaire du secrétariat de la Convention sur les changements climatiques fournissant des services informatiques.
